

Deux couvents de l'Oratoire au XVII^e siècle :

Aix et Marseille

L'ÉGLISE DE L'ORATOIRE D'AIX

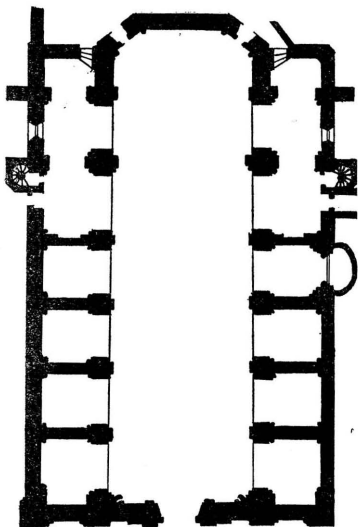
(1638-1673)

Un recueil de dessins provenant de la maison de l'Oratoire de Paris et conservé actuellement aux Archives Nationales est précieux pour l'histoire de l'architecture en Provence au XVII^e siècle ; il contient en effet les plans détaillés de plusieurs édifices religieux que les Oratoriens ont élevés dans cette région et qui, démolis à la fin du XVIII^e siècle, tenaient autrefois une place de premier plan parmi les églises provençales de cette époque (1). Une de ces églises, particulièrement intéressantes, se trouvait à Aix : c'était celle que l'Oratoire, après avoir quitté sa première résidence rue de l'École, avait édiflée à partir de 1638 dans la rue du Bon-Pasteur, derrière le bâtiment de la Faculté de Droit.

Le plan de cet édifice avec les constructions attenantes figure deux fois dans notre recueil ; un premier plan accompagné d'une énumération détaillée des locaux (N IV 69) a été levé sur les lieux avec toute la précision désirable. Il a dû servir à la confection du second plan (N IV 68) ; celui-ci, extrêmement soigné, comporte en marge un cartouche décoré destiné à contenir la légende, mais le cadre est resté vide (2). Nous

(1) Archives Nationales, N. IV 68 et 69 (Seine).

(2) C'est sans doute Abel-Louis de Sainte-Marthe, supérieur général de la congrégation de l'Oratoire dans la seconde moitié du XVII^e siècle, qui est à l'origine de ce recueil. Passionné d'architecture et lui-même architecte, l'illustre oratorien, bien connu pour sa collaboration à la *Gallia Christiana* commencée par son père et son oncle, a dû faire lever tous ces plans dans le dernier tiers du XVII^e s., très probablement autour des années 1675-1680.



1 2 3 4 5 cannes

Fig. 1. Plan de l'église de l'Oratoire d'Aix (Arch. nat.)

donnons ci-contre la reproduction de ce plan d'après l'original (fig. 1).

De la belle église démolie vers 1799, Pierre-Joseph de Haitze nous a laissé une description sommaire que notre plan complète fort utilement (1). Commencée, comme nous venons de le dire, en 1638, sa construction fut terminée en 1643. Un écrivain de la Congrégation, Batterel, donne à ce sujet des détails précis (2).

Comme pour tant d'autres églises construites au XVII^e s., dans le Midi de la France, le plan de l'édifice d'Aix avait été conçu suivant la formule traditionnelle du gothique méridional : nef unique bordée de chapelles logées entre les murs-contreforts intérieurs, chœur à chevet polygonal dépourvu de déambulatoire. Les chapelles, nous dit Haitze, étaient surmontées de tribunes « fermées par les balustres ». On sait que cette formule, dont la cathédrale d'Albi offre dès le XIII^e siècle l'exemple le plus monumental, avait été transplantée à Rome à la fin du XV^e siècle, où elle reçut un vêtement classique (3). En 1568, Vignole l'adoptait pour sa grande église du Gesù, lui donnant ainsi une sorte de consécration officielle ; par la suite, ce modèle devenu « romain » se propagea dans toute l'Europe catholique du XVII^e et du XVIII^e siècle.

C'est également sous ce vêtement classique, mais en partie seulement, que la vieille formule du Midi français fut employée, à l'église de l'Oratoire d'Aix. Les grands pilastres de la nef marqués sur le plan, étaient « de l'ordre corinthien », nous dit encore Haitze. Ils devaient sans doute supporter un entablement continu régnant sous la voûte. Mais celle-ci

(1) Pierre-Joseph de Haitze, *Les Curiosités les plus remarquables de la ville d'Aix*, 1679, p. 66 et suiv.

(2) Dans ses *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de l'Oratoire* (publiés par Ingold, tome I, 1902), Batterel écrit ceci dans le chapitre consacré au père Antoine Perrin : « Le père Bourgoing (alors supérieur général de la Congrégation donna au père Antoine Perrin la conduite de la maison d'Aix, où je le trouve su) les listes en 1644 et 1648... Il trouva la maison chargée de dettes. Le bâtiment de l'église nouvelle, faute de fonds, était resté imparfait... Il eut l'honneur et la consolation de mettre la dernière main à cette église, une des plus régulières et des plus complètes que nous ayons dans l'Oratoire. La bénédiction en fut faite par l'évêque de Senes le 8 septembre 1643 ». Précisons que si cet édifice a complètement disparu, la première église élevée par les Oratoriens à Aix n'a été démolie qu'en partie ; il en subsiste la façade, à peu près intacte, visible à droite en entrant dans la rue de l'Ecole par celle du Bon Pasteur.

(3) Voir à ce sujet l'étude de Emile Male, *L'Architecture gothique dans le Midi de la France* dans *Revue des Deux Mondes*, 1926, I.

n'était point conforme aux modèles d'outre-monts. C'était une voûte à « croisillons », d'après le terme employé par le vieux guide aixois, c'est-à-dire une voûte sur nervures. La structure traditionnelle en est confirmée par notre plan : on y voit, dans les encoignures des chapelles et des deux travées bordant le chœur, ainsi que dans les angles des pans coupés du chevet, des colonnettes engagées qui n'auraient pas de raison d'être si les voûtes n'avaient pas comporté de branches d'ogives. De fait, ces colonnettes d'angle étaient là pour recevoir la retombée des « croisillons ».

L'emploi de voûtes d'ogives concurremment avec une décoration italienne n'a rien qui puisse surprendre à cette époque. L'usage en était demeuré fréquent pendant tout le XVII^e siècle, dans le Nord de la France aussi bien qu'au sud de la Loire et dans le Sud-Est. A Aix même, l'ancienne église de la Visitation (1), encore debout, en fournit un exemple particulièrement caractéristique. Bâtie de 1647 à 1651, donc d'une dizaine d'années postérieure à l'église de l'Oratoire, elle présente des voûtes gothiques à ogives compliquées de liernes et tiercerons ; cependant, sa décoration est entièrement classique.

Il n'est pas inutile de souligner à ce propos que les Oratoriens se sont montrés dans tout le Midi de la France étonnamment fidèles aux formules gothiques. A Arles, l'église Sainte-Anne desservie par eux (transformée actuellement en musée de l'art païen), offre malgré sa date (1613-1626) toutes les dispositions du gothique méridional. Une autre église que l'Oratoire éleva en Provence à peu près à la même époque, celle de Notre-Dame de l'Espérance à Ollioules (Var), est également voûtée d'ogives (fig. 2). L'édifice est en ruines, mais les parties encore debout montrent le départ des nervures (2). Rappelons enfin qu'à Pézenas (3), à Joyeuse (4),

(1) Elle a appartenu aux Visitandines jusqu'à la Révolution. Au siècle dernier les bâtiments et l'église furent occupés par une communauté d'Ursulines.

(2) Construite dans le premier tiers du XVII^e s., (vers 1629 probablement), la pittoresque chapelle avait une nef de quatre travées, un chevet en hémicycle empâté dans un massif de maçonnerie rectangulaire, et une chapelle accolée à la dernière travée de la nef (à droite). Toutes les parties étaient voûtées sur croisées d'ogives simples ; les arcs-doubleaux et les nervures retombaient sur des culs-de-lampe (sauf dans la chapelle latérale, où les branches d'ogives étaient soutenues par des colonnettes d'angle).

(3) Début du XVII^e s. La chapelle est contiguë aux bâtiments occupés aujourd'hui par l'hôtel de ville.

(4) Ardèche. L'édifice date de 1669-1674 ; c'est aujourd'hui l'église paroissiale.

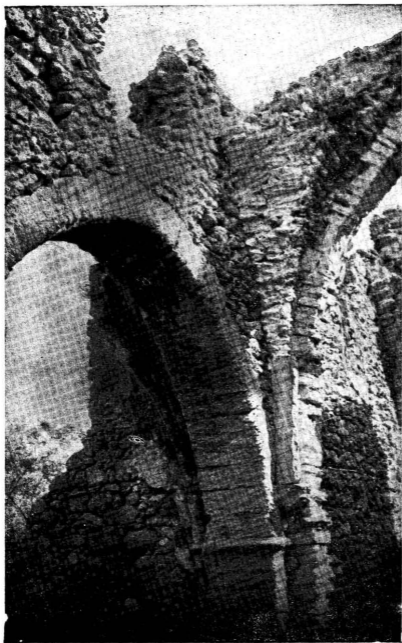


Fig. 2. — Ruines de la chapelle N.-D. de l'Espérance, à Ollioulles (Var)
Ancienne église des Oratoriens

(Arch. nat.)

leurs églises, parvenues jusqu'à nous, reproduisent les dispositions caractéristiques du gothique méridional et sont voûtées d'ogives.

En ce qui concerne la façade de l'église d'Aix, notre plan ne donne naturellement que des indications insuffisantes pour en restituer l'élévation (1). Comme la presque totalité des façades d'églises construites à cette époque, elle devait présenter une ordonnance tout à fait italienne ; quant à la question de savoir si elle avait deux ordres superposés ou un seul ordre colossal (comme la façade de la première église de leur maison à Aix, encore visible), nous ne saurions y répondre en l'absence d'un document graphique précis.

En conclusion, l'église achevée en 1643 par le Père Antoine Perrin, « une des plus régulières et des plus complètes que nous ayons dans l'Oratoire », comme l'écrivait Batterel (2), tenait une place de premier rang parmi les nombreux édifices religieux dont le XVII^e siècle dota la capitale provençale. Elle renfermait en outre de nombreuses œuvres d'art, notamment des tableaux qui faisaient l'admiration de Haitze, ainsi qu'un retable monumental que l'écrivain qualifie de « riche et superbe, s'élevant jusque dans la voûte ». Dans un registre de comptes conservé également aux Archives Nationales (3), nous avons eu la bonne fortune de retrouver justement un « estat de la recepte et de la despence de la dorure du retable de l'église », daté de 1673. Les détails intéressants qu'il fournit à ce sujet, et la mention des noms de deux doreurs de Marseille chargés de la besogne, nous incitent d'autant plus à le reproduire ci-après, que le document est relativement bref.

Estat de la recepte et de la despence de la dorure du retable de l'église.

Le 3 aoust 1671, (devant) Monsieur de Regina notaire, on passa contract avec Antoine Barthélémy et Gaspard Paul, doreurs à Marseille, pour la dorure du retable de l'église pour le prix de trois mil et trente livres.

(1) Nous ignorons s'il existe des vues anciennes du portail. Nos recherches à ce sujet ont été vaines. D'après le plan, la façade avait un corps central correspondant à la nef, séparé des deux ailes latérales par de larges pilastres saillants ; la porte d'entrée était encadrée à son tour par des pilastres de même saillie.

(2) *Op. cit.*, I, 271 ss.

(3) MM. 595, f^o 113.

Ils ont receu cinq cens livres par avance, et on leur payera le reste à nostre commodité en payant la rente qui courra dès le jour que l'ouvrage sera achevé et accepté.

Donné aux ouvriers ou doreurs par avance au commencement de leur travail 500 lb.

Pour une vigne pour l'autel.....	5 lb.
Pour cordes et gros clous.....	5 lb. 9 s.
Pour 7 journées de gypniers, pour l'estagiè- re et dresser l'autel sur des degrés.....	7 lb.
Au menuisier pour couvrir de bois 4 en- droits du retable.....	5 lb. 14 s. 6 d.
Au serrurier pour les verges de fer et 6 polies.....	52 lb.
Pour le rideau de toille blue de coton.....	153 lb. 5 s. 3 d.
Pour oster et remettre le grand tableau..	1 lb. 10 s.
Pour franges et houpes desoye.....	20 lb.
Pour 88 onces de fleuret pour le cordon du dit rideau.....	28 lb.
Pour la soye et le fil pour coudre le rideau	2 lb. 3 s. 6 d.
Au serrurier pour estreines.....	3 lb.
Pour vingt pièces de fer pour attacher les statues	6 lb.
Au garson du serrurier pour estreines.	14 s. 6 d.
Pour une barre de fer quarrée pezant dix sept livres.....	2 lb. 8 s. 3 d.
Aux doreurs le 16 janvier 1673, à tant moins de ce qui leur est deu pour six aunes de quiglous pour le bord du rideau.	730 lb.
Pour 9 pans de ruban de couton pour les gances	7 s.
Plus depencé que receu.....	230 lb. 11 s. 6 d.
On doit encore aux doreurs.....	1800 lb.
dont on leur paye la rente au denier	20

LA MAISON ET L'ÉGLISE DE MARSEILLE EN 1674

Il y a une centaine d'années, l'historien Mortreuil, décrivant l'ancien collège de l'Oratoire qui s'élevait « rue Sainte-Marthe et des Caves de l'Oratoire en haut de la rue du Prat », ne cachait point au lecteur le sentiment de tristesse que lui inspirait la vue de ce bâtiment « sombre et froid ». Contrastant avec cette sévérité, l'église que les Oratoriens avaient construite à côté à partir de 1657 étalait en revanche les nombreuses richesses, rutilantes de couleur, dont les pères l'avaient parée à l'intérieur. De cet édifice démoli après la Révolution il ne subsistait au temps de Mortreuil que « des ruines informes ». Il avait été cependant une des plus belles églises dont l'époque classique avait parsemé la ville, et que la rage destructrice de nos grands-pères a, hélas, abattues en si grand nombre.

Un manuscrit conservé aux Archives nationales, et un plan détaillé inédit de l'église fournissent sur la maison des Oratoriens de Marseille, sur son « état temporel » à la fin du XVII^e siècle, et sur la construction de leur sanctuaire des détails ignorés qui ne sauraient manquer, croyons-nous, d'intéresser les Marseillais attachés au passé de leur ville (2). C'est ce qui nous incite à écrire les quelques notes qui suivent, en les accompagnant de plusieurs extraits reproduits d'après le manuscrit cité plus haut.

Les Oratoriens, établis à Marseille en 1620, achètent tout d'abord une maison située près de l'ancien couvent des Ursulines. Le 26 avril de la même année, le Chapitre de la Major leur cède la vieille église Sainte-Marthe affectée autrefois à l'hôpital du même nom, transformé en collège depuis le XVI^e siècle (3). En 1625, les consuls décident de placer l'établissement sous la direction des pères de la nouvelle congrégation (4). Une trentaine d'années plus tard, les Oratoriens,

(1) J. A.-B. Mortreuil, *L'Hôpital Sainte-Marthe* (1856).

(2) Le manuscrit (Arch. Nat., MM 595), daté de 1674, contient les « actes des visites du Département de Provence, Languedoc et Guyenne, faites par la R. P. de ? pour l'année qui court depuis S. Luc jusques à la Saint Luc de 1674 ». Quant au plan, il se trouve dans un recueil (N IV 68-69, Seine) provenant de la maison de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, à Paris.

(3) *Archives du Chapitre*, Registre 8, fol 40 (cité par Mortreuil).

(4) *Délibérations du Conseil de ville*, février 1625.

désireux de joindre à leur collège une église plus vaste, obtiennent des consuls l'emplacement situé à l'extrémité des bâtiments et entreprennent des travaux qui ne devaient s'achever que vers 1674. Voici comment l'« acte de visite » de la même année relate l'histoire de cette construction :

« Le 25 aoust jour de S. Louys 1657, on commença de jeter les premiers fondemens de nostre nouvelle église de Sainte Marte parmi un beau feu d'artifice tout plein de fusées. Messieurs les consuls, après avoir fait leurs prières dans l'église ancienne de Sainte Marthe, sortirent chacun avec un flambeau de cire blanche, allumèrent le bûcher qui estoit tout préparé. Le lendemain 26, Monseigneur l'evesque de Marseille, Du Puget, et MM. les consuls, accompagnés de tous les cappitaines de ville et plusieurs personnes de qualité, mirent la première pierre avec une belle et riche inscription, et furent ensuite régalez d'une collation magnifique à trois services... Il estoit de la piété et de la sage œconomie du père Genesy, qui avoit desjà basti deux ou trois églises, d'entreprendre de tirer Sainte Marthe l'hôtesse de Jésus-Christ des ruines d'une vieille église pour loger mieux dans une nouvelle église.

« Il l'a fait par ses soins, par ses travaux et sa vigilance, assisté de la grâce de Dieu et des aumosnes et charités des âmes dévottes et fidelles, et en moins de dix sept ans, il a basti une des plus belles églises de Provence, l'ouvrage ayant été interrompu plusieurs fois par l'infidélité des ouvriers et par d'autres accidens.

« Par un contract passé entre messieurs les consuls et nos pères, la ville nous donna le sol de nostre nouvelle église, en payant tous les particuliers qui y avoient des maisons jusqu'à la somme de 18.000 livres et en eschange on leur a abandonné nostre vieille église Sainte Marthe pour y bastir un nouveau corps de logis et pour y faire des classes, et l'unir à l'ancien (le 23 aoust 1657, notaire Chaulan).

« Toute la recepte de l'église monte à la somme de 40.919 livres 17 s, toute la despence à la somme de 54.030 livres, treize sols. Et partant la despence exède la recepte de 13.110 livres 16 sols. D'où vient ce grand exés de la despence sur la recepte, le père Genesy proteste que la bourse de Dieu est

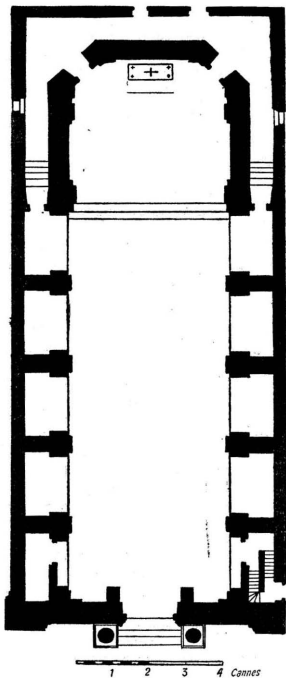


Fig. 3. Plan de l'ancienne église de l'Oratoire de Marseille, Sainte Marthe (Arch. nat.)

inépuisable, qu'il l'a reçue de la providence, que toute est en luy, tout est par luy, tout est de luy... »

« Le ciel de nostre église nous a esté longtemps caché, il eclatte présentement que la construction s'en va achevée. On a abattu la muraille qui séparoit le chœur d'avec la nef, on a fait peindre la première voûte du chœur, elle paroît marbrée et dorée, il y a au fond un Christ de l'Oratoire et S. Pierre et S. Paul à ses costés, aux extrémités l'Ange qui a noncé le mystère de l'Incarnation à la Sainte Vierge, et sur le milieu où passe la corde de la lampe qui brulle toujours devant le S. Sacrement, un Ange qui semble vouloir l'allumer.

« Cette église paroist maintenant belle et magnifique, bien proportionnée et achevée. L'architecture en est riche, elle peut contester de beauté avec celle d'Aix... »

Le plan détaillé reproduit ci-contre d'après celui des Archives nationales (fig. 1) permet de se faire une idée exacte des dispositions de l'église. Assez vaste (sa longueur ne mesurait pas moins de 40 m.), l'édifice reproduisait le type traditionnel des églises du Midi de la France : une large nef unique, flanquée de chapelles latérales logées entre les contreforts intérieurs, un chœur à chevet polygonal dépourvu de déambulatoire. L'édifice était voûté ; les textes ne nous apprennent malheureusement pas la structure de la voûte ; c'était fort probablement une voûte d'arêtes divisée par des arcs-doubleaux retombant sur les pilastres de la nef. D'autres pilastres, disposés latéralement, soutenaient les grandes arcades s'ouvrant sur les chapelles. Le plan figuré ci-contre ne permet pas de dire si ces chapelles étaient surmontées de tribunes ; un élément dont il sera question ci-après indiquerait qu'il y en avait. Le chevet à trois pans précédé d'une grande travée droite était couvert, ainsi que le déclare un passage cité ci-dessus, par une « première voûte, marbrée et dorée », avec au fond de l'abside les figures du Christ, de S. Pierre et de S. Paul. A la naissance de la voûte, un entablement à l'italienne devait très probablement régner tout autour du vaisseau ; les grands pilastres qui le soutenaient étaient-ils de l'ordre dorique, comme ceux de la façade qui nous est partiellement connue grâce à un dessin conservé dans un autre

carton des Archives nationales (1) ? Nous ne saurions l'affirmer (2).

« Belle et magnifique », selon les termes du visiteur de 1674, l'église des Oratoriens de Marseille pouvait en effet rivaliser avec celle de l'Oratoire d'Aix, élevée de 1638 à 1643. Elle ne devait le céder en rien aux anciennes églises des Récollets (St-Théodore), des Chartreux, de la Charité, des Bernardines, parvenues jusqu'à nous, ni à celles des Jésuites, des Capucins (œuvre de Puget), de St-Ferréol et tant d'autres tombées sous la pioche des démolisseurs.

De la longue relation que le Père de Juanet nous a laissée après sa visite, « commencée le 24 janvier », nous ne reproduisons naturellement que les passages présentant un réel intérêt pour la connaissance des conditions de vie à l'intérieur de cette maison où une partie de la jeunesse marseillaise venait s'instruire sous l'ancien régime.

« Nous avons visité cette maison, rapporte le Père de Juanet, dans laquelle nous avons trouvé... le Père Gérard Genesy, fils d'Auguste Genesy et d'Honorade Sisteronne, baptisé en la paroisse de Castellane, diocèse de Senès, le 10 juillet 1594. Receu prestre par le Père Romillon avant l'union de l'Oratoire de Provence à l'Oratoire de France, à Aix, le 21 novembre 1620. Il avoit étudié en théologie. Consacré prestre par Monseigneur de Senès, de Martin, avec un tiltre de 100 livres. Il a demeuré à La Ciotat six ans où il a basti la chapelle Sainte Marguerite ; il a demeuré ensuite dix ans à Perthuys, où il a basti l'église, supérieur et économé à Ollioles et assistant et économé à Marseille depuis 25 ans, où il a fait bastir une très belle église é un grand appartement de notre maison sur les ruines de la vieille église de Sainte Marthe...

« Nos pères sont occupés à l'instruction de la jeunesse dans le Collège qui est très bien réglé et dans l'Eglise aux con-

(1) Carton M. 223, liasse n° 3. C'est un assez beau dessin teinté, datant probablement de la fin du XVIIIe siècle. Il représente la « Maison Sainte-Marthe » telle qu'on la voyait en bordure de la rue. A l'extrémité gauche du bâtiment, le dessinateur a figuré, sur l'étroite marge que lui laissait la feuille de papier, l'aile latérale droite de la façade de l'église, contiguë à la maison : on y distingue de hauts pilastres à impostes doriques ; au second ordre, un aileron élégant décoré de sculptures. La petite porte du rez-de-chaussée est surmontée de deux oculi superposés, l'un à hauteur des chapelles, le second à hauteur des tribunes, dont l'existence semble ainsi certifiée.

(2) Aux Archives des Bouches-du-Rhône l'album bien connu du peintre Joseph Marchand (1747-1804), contenant de nombreuses vues d'églises marseillaises (dont certaines en voie de démolition), renferme aucune vue de celle des Oratoriens.

fessions et à l'assistance des malades... Il y a deux associations dédiées à la Famille de Jésus et de Marie : celle des écoliers est conduite par le père Milleran dans la grande salle du Collège magnifiquement parée dans le dimanche de l'octave des Roys... et celle des Messieurs de la ville sous la direction du père Fontaine, qui est dans le second estage de la maison derrière l'Eglise...

L'Etat temporel de la Maison. Le revenu fixe de la maison consiste dans les gages de la Ville, dans les constitutions de rente, dans les fondations de messes et louages de maisons... La somme de tout le revenu fixe est de 4.578 livres 5 sols...

L'Etat de la Recepte et de la dépence. Depuis le 1^{er} février 1673 de la dernière visite jusques au 29 janvier 1674, la recepte de la maison (a été de) 4.611 livres, quinze sols, trois deniers ; celle des pensionnaires, 1.571 livres 15 s, celle de la sacristie, 1002 livres 10 s. Somme totale de ces trois receptes : 7.186 livres 3 d. Toute la dépence du même temps de la maison et de la sacristie a été de 7.183 livres, 13 s 10 d. Et partant la recepte exède la dépence de deux livres 6 s. 5 d.

L'Etat des debtes actives et passives : madame de Fuveau, 1.200 livres ; Ariseau, 75 livres. Debtes passives : A monsieur de Tulle, 62 livres 10 s ; au boucher, 500 livres ; à mademoiselle Godoneau, pour l'emprunt de La Rochelle, 50 livres. Somme des debtes passives : 612 livres 10 s,

Affaires et procès : Il n'y en a point, que celui de Roux, que l'on poursuit.

Provisions. Du bled et du bois pour toute l'année ; du vin jusqu'à Noël ; de l'huyle jusqu'à Pasques. Et toutes les autres petites provisions, des figues, des raisins, légumes, ris, etc..

Bibliothèque. Elle a besoin de quelques réparations nécessaires pour la conservation des livres, je supplie le père supérieur et le père Genesy d'y tenir la main affin que les ordres s'exécutent au plustôt. Ceux qui ont des livres inutiles dans leurs chambres, les rendent à la Bibliothèque. On a à Aix des livres d'humanité et des commentaires sur Virgille et sur Cicéron en abondance qui manquent en cette maison, il faudroit voir de s'en accommoder...

Le Collège et la maison, Dieu soit béni, sont en un fort bon ordre, en paix, l'union des esprits, la charité mutuelle y rè-

gnent, nous n'avons qu'à souhaiter l'assurance de ces dons de Dieu et la persévérance.

Faict et arrêté dans notre maison de Marseille, dans le cours de nos visites le 31 janvier 1674. Honoré Juanet, prestre de l'Oratoire... »

Comme on le voit, le père Genesy n'était pas seulement féru de bâtiments, il possédait aussi l'art d'équilibrer les recettes et les dépenses. Et quand celles-ci excédaient celles-là, comme cela se produisit lors de la construction de l'église, le sage économiste, s'en remettant à Dieu, trouvait certainement le moyen, en fin de compte, de couvrir le déficit. A ce seul titre, il méritait qu'on le sortît de l'oubli des siècles.

Edouard-Jacques CIPRUT.
